Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Mission interministérielle de vigilance
et de lutte contre les dérives sectaires

Compte rendu
du Conseil d'orientation
et du Comité exécutif de pilotage opérationnel
29 novembre 2016

Etaient présents : Monsieur BARANSKI, Madame BARRAUD, Madame BOURDAIS, Madame CAHEN, Madame CHARLES, Monsieur COLOMBIE, Monsieur DEMANGE, Monsieur EVANS, Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES, Madame CAUMEL-DAUPHIN, Monsieur GUICHARD, Madame ISLER, Monsieur LATOURNERIE, Madame LEONI, Monsieur MECHERI, Monsieur MICHEL, Monsieur MORIN, Monsieur OLIVARES, Monsieur PARQUET, Madame PARRENIN, Madame PICARD, Monsieur REMY, Monsieur ROBELET, Monsieur SZWARCBERG.

Le président de la MIVILUDES, Monsieur Serge Blisko, la secrétaire générale et les conseillers de la Mission.

La réunion débute à 14h30, le président remercie les personnes présentes.

1) Remise du rapport d'activité 2015

Le rapport sera transmis par voie électronique et par voie postale aux membres du conseil d'orientation et du comité exécutif de pilotage opérationnel de la Miviludes dès qu'il aura été communiqué au Premier ministre en décembre.

2) Information sur le contrôle de la Cour des Comptes (exercices 2009-2015)

La Miviludes a été informée en mai d'un contrôle de la Cour des Comptes. Un précédent contrôle, en 2008, avait donné lieu à des recommandations qui n'ont pour la plupart pas été mises en œuvre. La Miviludes attend les observations provisoires, auxquelles elle répondra. Les observations définitives devraient être rendues en avril 2017.

D'après la réunion de fin de contrôle qui s'est tenue mi-novembre, la Cour des Comptes relèvera les difficultés d'organisation de la Mission et le poids que représente la question nouvelle de la radicalisation (formations et déplacements qui mobilisent les conseillers). Elle devrait aussi interroger sur la baisse des moyens alloués à la Mission.

3) Point de situation de la Miviludes

Au 1er semestre 2016, la Miviludes a observé une augmentation des saisines qui se confirme au 2e semestre, le pôle santé restant le plus sollicité avec 39 % des demandes.

Un renforcement de l'équipe a été obtenu : remplacement d'un congé maternité qui a permis à l'équipe d'accueillir une psychologue clinicienne et, dans le domaine de la radicalisation, une convention a été passée avec [redacted] rejoigne l'équipe, notamment pour assurer des formations.

Dans le cadre d'un regroupement des services du Premier ministre sur le site Ségur, un déménagement de la Mission est prévu dans le courant de l'année 2017, ce qui nécessite d'alléger la documentation qui est encore largement au format papier. Pour réaliser les travaux de tri et de dématérialisation, la Miviludes a obtenu un contrat d'apprentissage, et une apprentie vient aujourd'hui en renfort de la documentaliste et de l'aide-documentaliste.

Le nombre de formations dispensées a encore augmenté (112 en 2015 et 83 sur le seul 1er semestre 2016) dont beaucoup en région ce qui occasionne beaucoup de déplacement.

Le président souligne que la Miviludes est très sollicitée et éprouve des difficultés à répondre à toutes les demandes de formation malgré le renforcement de l'équipe.

- Monsieur Foulquier-Gazagnes (UNAF) fait observer que la notion de transmission des valeurs familiales n'est pas suffisamment présente dans l'analyse du phénomène de la radicalisation et des dérives sectaires. L'UNAF s'en préoccupe et apporte sa contribution sur cette question.

L'UNAF pourrait contribuer au prochain rapport d'activité en faisant part de son expérience de terrain sur ce sujet.

- Le président évoque le travail de recensement des professionnels du soin psychique qui ont commencé à prendre en charge des jeunes en voie de radicalisation. Il s'agit de confronter des expériences et des points de vue. Après les rencontres qui ont réuni une cinquantaine de professionnels sous l'égide de la Miviludes, une première réunion en région a été co-organisée à Avignon au mois d'octobre par l'ARS PACA, le ministère de la Santé, la Fédération française des psychologues et de psychologie et le syndicat national des psychologues. Cette réunion a été un grand succès tant par la participation (plus de 200 inscrits) que par la richesse des exposés. Elle a permis de montrer la diversité des approches et la grande sensibilisation des professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (CMP, maisons des adolescents, centres hospitaliers, etc.).

- Le Pr Parquet souligne que dans le processus de radicalisation, la question qu'il faut se poser concerne la présence ou non d'un élément de psychopathologie. À partir de cette question, on peut établir si le recours à un professionnel de santé est vraiment pertinent, c'est ce qui permet de définir précisément le périmètre de compétence des professionnels. C'est également important au regard des politiques menées, afin de ne pas donner une image faussée du phénomène de radicalisation quand le problème n'est pas la psychopathologie mais l'ambiance, l'influence des réseaux sociaux, etc.

- Monsieur Robelet (ARS Ile-de-France) note qu'il est difficile de faire comprendre que la radicalisation n'est pas une pathologie. Il faut ménager une place à l'accompagnement psychologique et psychiatrique lorsque cela est nécessaire, mais ce n'est pas toujours le cas. L'information et la formation sont indispensables sur ce sujet.

4) Actualité presse

La secrétaire générale adjointe, responsable de la communication, présente la revue de presse. Les sollicitations nombreuses des journalistes (en moyenne 2 par jour ce qui représente un important volume de travail) portent sur des demandes d'interviews ou d'entretiens, mais également des

demandes de documentation dans le but de ne pas commettre d'erreurs dans les articles consacrés aux dérives sectaires.

La sélection d'articles proposée illustre la place de la santé et du bien-être dans les demandes des journalistes. La Miviludes a notamment répondu favorablement à une demande d'interview pour *France Mutuelle Magazine*. La presse s'intéresse aussi beaucoup au phénomène grandissant des écoles hors contrat.

Concernant la télévision, des liens vers les émissions auxquelles a participé le président de la Miviludes sont disponibles sur le site internet de la Mission.

- Le Dr Parrenin souhaiterait mettre en place, au sein du Conseil de l'ordre des médecins, un groupe de travail pour lutter contre les « spécialistes de la santé et du bien-être» qui n'ont pas de diplôme de médecine et peuvent mettre en danger la santé des patients. Il existe de nombreuses dérives dans le domaine de la santé qui posent de graves problèmes, notamment une perte de chance pour les patients. Elle souhaiterait que l'appellation « médecine» soit protégée.

La secrétaire générale mentionne un point d'attention de la Miviludes sur l'augmentation du nombre de Diplômes Universitaires (DU) portant sur des pratiques thérapeutiques non conventionnelles. À ce titre, la Miviludes a accordé un entretien au journal *Marianne* lors d'un dossier spécialement consacré à cette question.

Le président Blisko évoque un « vaste système de santé bis» contre lequel la Miviludes essaie de lutter en collaboration avec l'ordre des médecins, des kinésithérapeutes, de la Mutualité française, les ARS, etc.

- Monsieur Robelet (ARS) explique que si les ARS ont des difficultés à lutter contre les thérapeutes déviants c'est notamment parce que la mission de contrôle de leurs activités ne leur est pas clairement attribuée et qu'aucun cadre réglementaire n'a été posé. C'est un axe de réflexion.

Madame Cahen (Direction générale de la santé/ GAT) confirme qu'il est en effet difficile d'intervenir faute de cadre réglementaire.

5) Problématiques actuelles

- Un grand nombre d'articles de presse se font l'écho et souvent la promotion de méthodes thérapeutiques non conventionnelles ou de techniques de développement du bien-être qui ne sont pas évaluées scientifiquement. A titre d'exemple, la méditation dès le plus jeune âge, avec de nombreuses publications dont il est fait la publicité jusque dans le métro, n'a pas fait l'objet d'évaluation. Il reste donc très important de continuer à sensibiliser les médias aux risques dans le domaine de la santé.

- Les conseillers de la Miviludes qui ont effectué une trentaine de déplacements en préfecture au 2e semestre ont pu constater que si certaines préfectures sont très sensibilisées au problème des dérives sectaires, d'autres semblent le découvrir. Le travail d'information et de sensibilisation doit donc être renouvelé régulièrement. Partout, le travail des renseignements territoriaux est très précieux et sert de point d'appui pour les conseillers de la Miviludes.

- Madame Picard (UNADFI) souhaite attirer l'attention sur la recrudescence des violences faites aux femmes dans le phénomène sectaire. Le domaine des atteintes sexuelles est aujourd'hui à l'origine de la création de nombreuses associations.

Autre point, on assiste dans des écoles publiques, en dehors du service scolaire, à la présence d'associations de type [redacted] Il faudrait sensibiliser les élus pour que les établissements scolaires ne soient pas prêtés à ce type de mouvement.

Quant au mouvement sectaire [redacted] sont déposées et donneront certainement lieu à une publicité.

Enfin, on constate une résurgence depuis quelques années des mouvements ésotériques élitistes de toutes sortes. Ce phénomène est assez inquiétant ne serait-ce que pour l'idéologie véhiculée dans ces groupes.

- Le président note qu'il serait opportun d'actualiser le guide à l'usage des collectivités locales, pour répondre aux questions que se posent quotidiennement les maires, les directeurs de cabinet de mairie, les directeurs de communication, etc. Les questions posées à la Miviludes concernent notamment les locations ou prêts de locaux à des associations présentant un risque de dérive sectaire.

Il fait observer que la santé et le bien-être sont bien souvent confondus et cette confusion présente un risque de dérives.

Autre point d'inquiétude, dans le domaine de l'école, un certain nombre de personnes insatisfaites de l'école publique veulent créer leur propre école en mélangeant les méthodes pédagogiques Montessori, Steiner, etc.

- Monsieur Mécheri (IGAENR) relève l'augmentation des créations d'écoles musulmanes hors contrat, certaines véhiculant une idéologie salafiste. Cette problématique fait l'objet d'une vigilance constante de la part de l'éducation nationale.

Le président remercie les participants et clôt la séance à 17 heures

[redacted]